



**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
CANADA

CHARTERED  
PROFESSIONAL  
ACCOUNTANTS  
CANADA

# Inégalité des revenus au Canada : Le facteur urbain

Francis Fong, économiste en chef, CPA Canada



### À PROPOS DE CPA CANADA

Le titre canadien de comptable professionnel agréé (CPA) et la profession canadienne de CPA sont issus de l'unification de titres comptables canadiens hautement respectés et forts d'une longue histoire. Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est l'organisation nationale qui représente plus de 210 000 comptables professionnels agréés exerçant au pays et à l'étranger, ce qui en fait l'une des plus importantes organisations comptables au monde. Les CPA canadiens sont réputés sur la scène internationale pour leur grand professionnalisme, leur intégrité et leur sens du leadership. Ils sont au service d'organisations de toutes les tailles et de tous les secteurs de l'économie, et leur analyse des données et des situations complexes permet la prise de décisions judicieuses et porteuses de valeur, tant pour l'économie que pour la société. CPA Canada élabore des programmes de formation et d'agrément professionnel. Elle mène des recherches sur des sujets d'actualité dans le domaine des affaires et sur les enjeux socioéconomiques de l'heure, et soutient l'établissement de normes de comptabilité, d'audit et de certification pour les secteurs privé et public ainsi que pour les organismes sans but lucratif. CPA Canada et ses membres défendent avec vigueur les principes de saine gestion au Canada. [cpacanada.ca](http://cpacanada.ca)

On peut consulter cette publication en ligne à l'adresse [cpacanada.ca/fr](http://cpacanada.ca/fr).

© 2017 Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

# Table des matières

<b>1. Faits saillants</b>	<b>2</b>
<b>2. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>3. L'inégalité des revenus a augmenté depuis les années 1970 et 1980, mais demeure inchangée ces 10 dernières années</b>	<b>3</b>
<b>4. Le coefficient de Gini ne dit pas tout</b>	<b>5</b>
<b>5. Canadiens à faible revenu et vivant dans la pauvreté</b>	<b>8</b>
<b>6. Qu'est-ce qui se passe dans les villes? Les plus grandes villes connaissent les augmentations les plus importantes des inégalités</b>	<b>11</b>
<b>7. La richesse et la mobilité sont aussi importantes</b>	<b>18</b>
<b>8. Besoin de plus de précision dans le débat sur l'inégalité</b>	<b>20</b>

## Faits saillants

- Le Canada est l'un des pays les plus urbanisés du monde développé. Plus de 80 % de sa population vit dans des régions urbaines, et environ 40 % est regroupé dans quatre régions métropolitaines : Toronto, Montréal, Vancouver et Calgary. Cette urbanisation rapide se produit alors que l'inégalité des revenus augmente dans les villes.
- La présente étude montre non seulement que la *croissance* de l'inégalité des revenus observée au Canada se concentre dans les villes, mais qu'elle touche exclusivement celles-ci. À Calgary, l'augmentation de l'inégalité des revenus après impôt est 4 fois plus élevée que la moyenne nationale depuis 1982. Vancouver et Toronto suivent de près, avec des hausses de 2,5 et 3 fois plus élevées respectivement.
- Le problème de l'inégalité croissante des revenus n'est pas exclusif à ces quatre villes. Nous reconstruisons des mesures de l'inégalité des revenus pour le Canada, dont les coefficients de Gini et les parts du revenu de la tranche supérieure de 1 %, en excluant les plus grandes villes de chaque province.
- Les résultats révèlent que la population canadienne est étonnamment égalitaire, et le demeure au cours du temps. Depuis le début des années 1980, l'inégalité des revenus après impôt s'est en fait atténuée, tandis que l'augmentation de la part du revenu de la tranche supérieure de 1 % est presque nulle. Cela ne signifie pas que les agglomérations moins peuplées ne sont pas elles aussi soumises aux pressions générales en matière d'inégalité, mais que l'augmentation de l'inégalité se concentre davantage dans les grands centres urbains du Canada.
- Le principal défi est que les Administrations municipales disposent de peu de leviers pour lutter contre l'inégalité croissante. Il incombe donc aux Administrations provinciales et fédérale de reconnaître que l'inégalité est principalement un problème urbain. En plus des mesures de portée générale prévues dans son plan de croissance inclusif, le gouvernement fédéral doit manier avec plus de précisions les leviers à sa disposition, qu'il s'agisse de politique fiscale ou de stratégies de logement abordable.

## Introduction

Depuis une dizaine d'années environ, les décideurs du monde entier, y compris ceux des Nations Unies, de la Banque mondiale, du G20 et de l'OCDE, sont quasiment unanimes à reconnaître que l'inégalité croissante constitue un grave problème. Il s'agit là d'une question à régler si l'on veut une croissance future soutenable. En ce qui a trait à ce problème, le Canada ne fait pas exception : ces dernières années, de nombreuses études ont été publiées sur les tendances et les principales causes de l'inégalité croissante à l'échelle nationale.

Plus récemment, l'effet de l'urbanisation dans le dossier des inégalités est venu à l'avant-scène. Le Canada est l'un des pays les plus urbanisés du monde développé. Plus de 80 % de la population vit dans des zones urbaines, et environ 40 % dans quatre régions métropolitaines : Toronto, Montréal, Vancouver et Calgary<sup>1</sup>. De 2001 à 2016, la croissance démographique dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) les plus importantes du Canada était plus de quatre fois supérieure à la croissance du reste du pays.

L'aspect même des grandes villes laisse apparaître généralement de plus fortes disparités en termes de revenus, mais que révèlent réellement les données? À l'aide de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de Statistique Canada, nous construisons des approximations du coefficient de Gini pour les RMR les plus importantes du pays et montrons que l'augmentation nationale des inégalités depuis le milieu des années 1970 et le début des années 1980 est fortement concentrée dans ces zones métropolitaines. Dans les plus grandes provinces canadiennes, comme l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec, l'inégalité croissante dans les RMR les plus importantes compte pour presque toute l'augmentation des inégalités de l'ensemble de la province. Lorsqu'on fait abstraction des RMR du Canada, le calcul des mesures des inégalités révèle une population non urbaine qui est étonnamment égalitaire et qui le demeure au cours du temps. Cela ne signifie pas que les agglomérations moins peuplées de l'ensemble du pays échappent aux effets de l'inégalité, mais que l'augmentation de l'inégalité se concentre davantage dans les grands centres urbains.

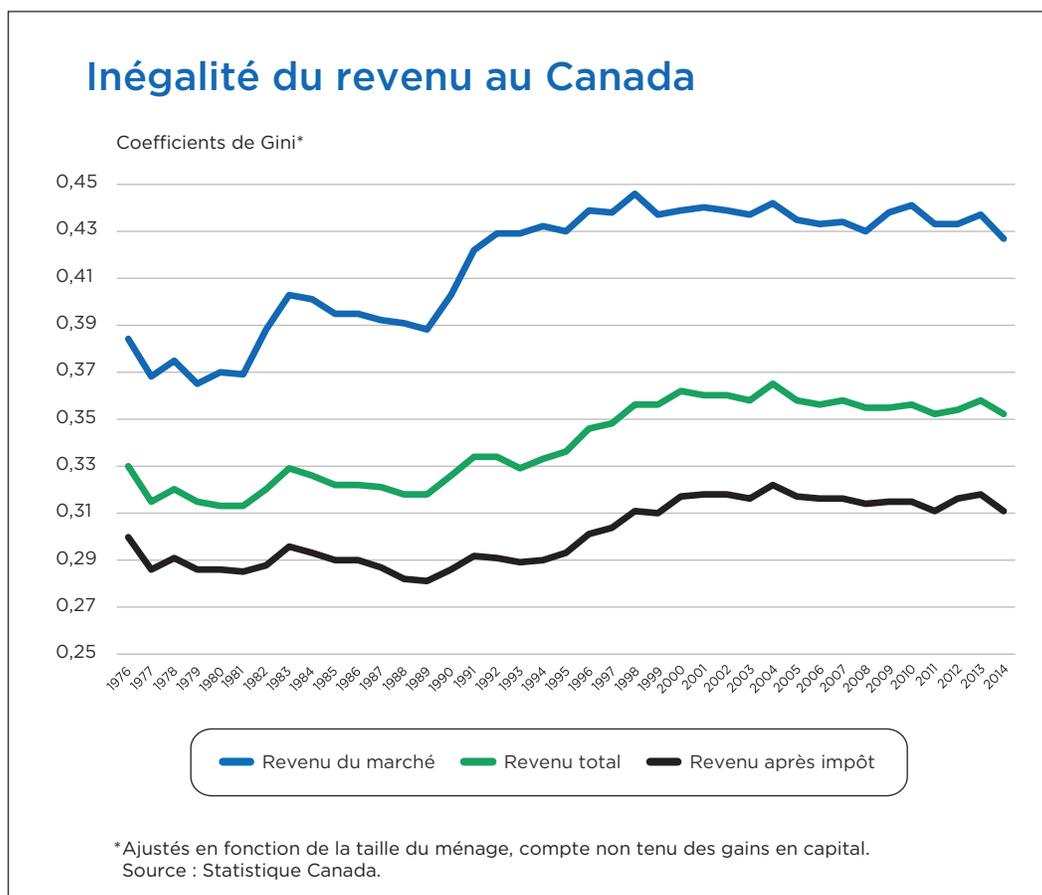
Dans le présent rapport, nous donnons un aperçu des principaux thèmes du débat sur les inégalités. Nous nous penchons ensuite sur la façon dont ces tendances se dessinent ville par ville, avant d'examiner comment le pays a évolué indépendamment de ces métropoles.

## **L'inégalité des revenus a augmenté depuis les années 1970 et 1980, mais demeure inchangée ces 10 dernières années**

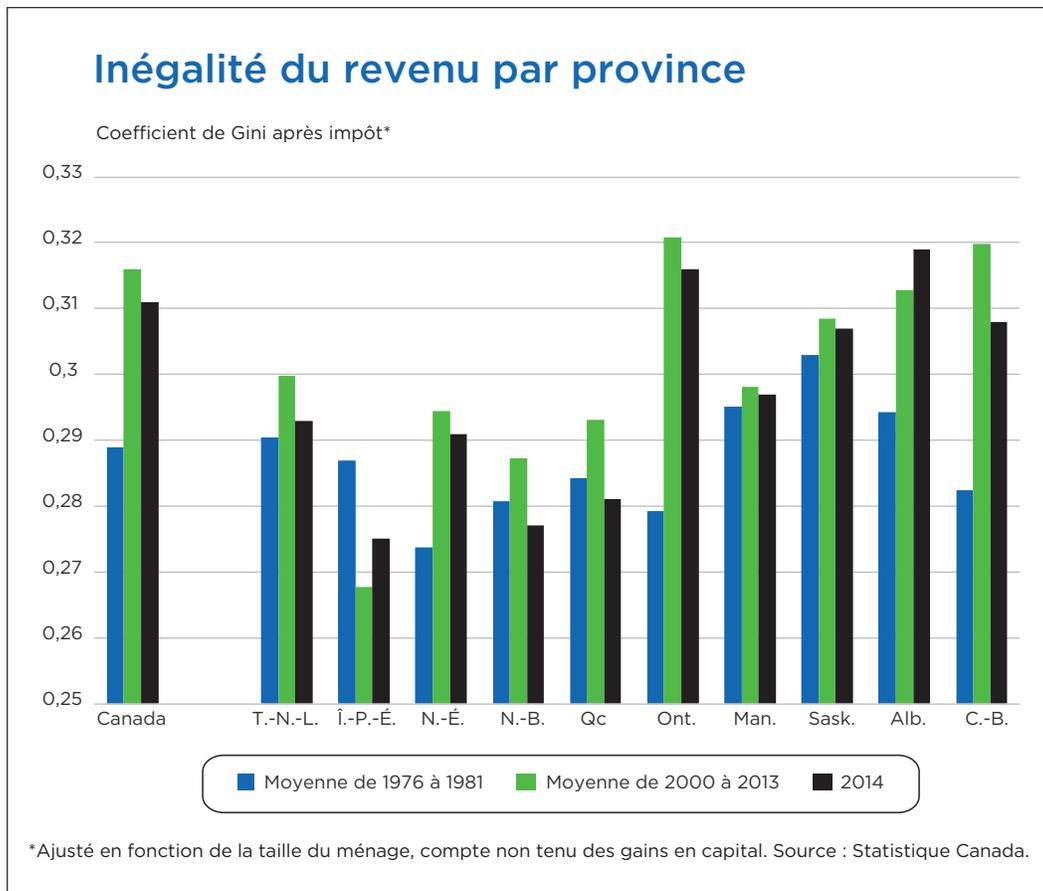
Selon le coefficient de Gini, une mesure largement utilisée par les économistes, l'inégalité des revenus a bel et bien augmenté au Canada au cours du temps. Le graphique à la page 4 montre les coefficients de Gini calculés à l'aide de trois mesures du revenu différentes : le revenu du marché (revenu d'emploi, revenu de placements, etc.), le revenu total (revenu du marché plus les transferts gouvernementaux) et le revenu après impôt (revenu total moins les impôts payés). L'augmentation la plus importante et généralisée a eu lieu dans le sillage

1 Recensement de la population 2016

de la récession des années 1990 jusqu'à environ l'an 2000. Fait intéressant toutefois, depuis lors l'inégalité est demeurée pratiquement inchangée dans chacune des trois mesures du revenu.



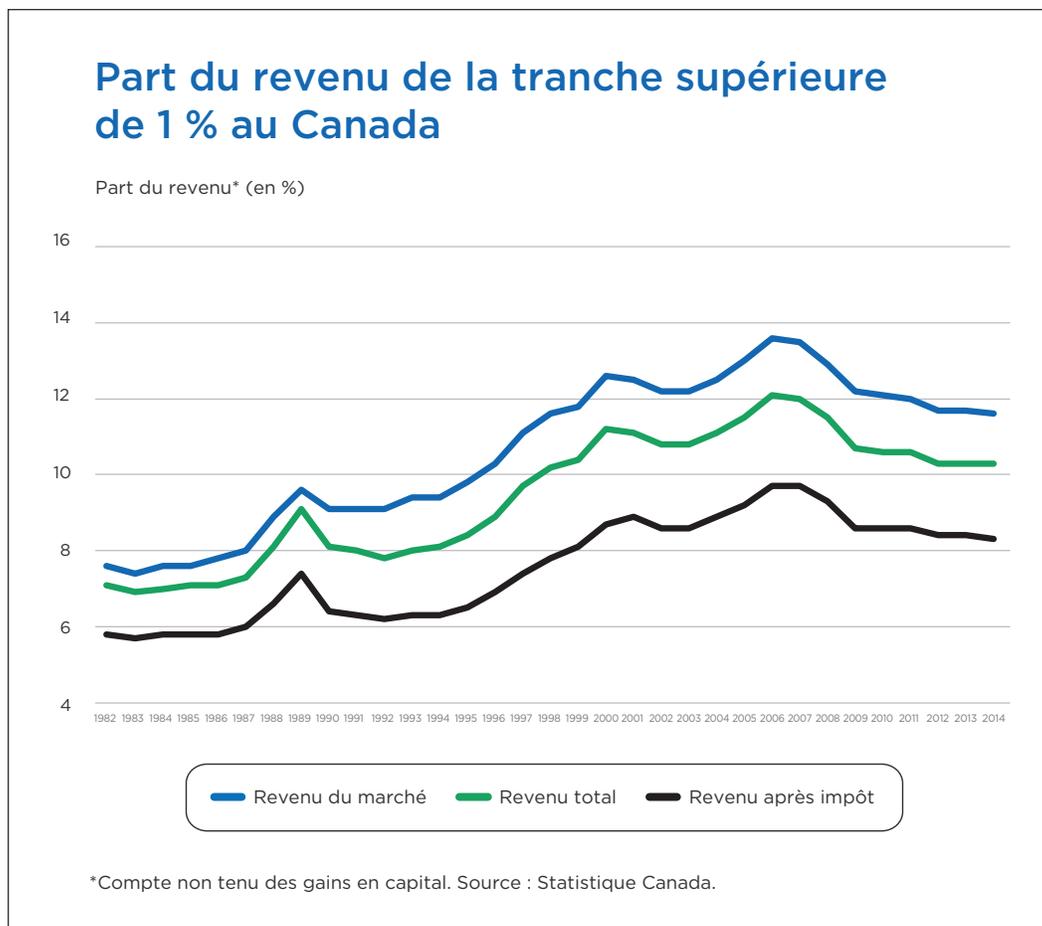
Au niveau des provinces, le portrait est essentiellement le même. Au cours des années 1980 et 1990, toutes les plus grandes provinces ont connu des augmentations marquées de leurs coefficients de Gini. Depuis environ l'an 2000, la plupart des provinces ont vu leur répartition des revenus se stabiliser. Il y a eu quelques exceptions : les inégalités ont continué de s'amplifier en Alberta, tandis qu'au Québec et au Nouveau-Brunswick, elles se sont résorbées pour se situer, en 2014, à des niveaux inférieurs à ceux des années 1970. Les différences entre les provinces sont toutefois très faibles, ce qui laisse supposer que ce sont principalement des phénomènes communs à l'ensemble du pays qui font augmenter les inégalités.



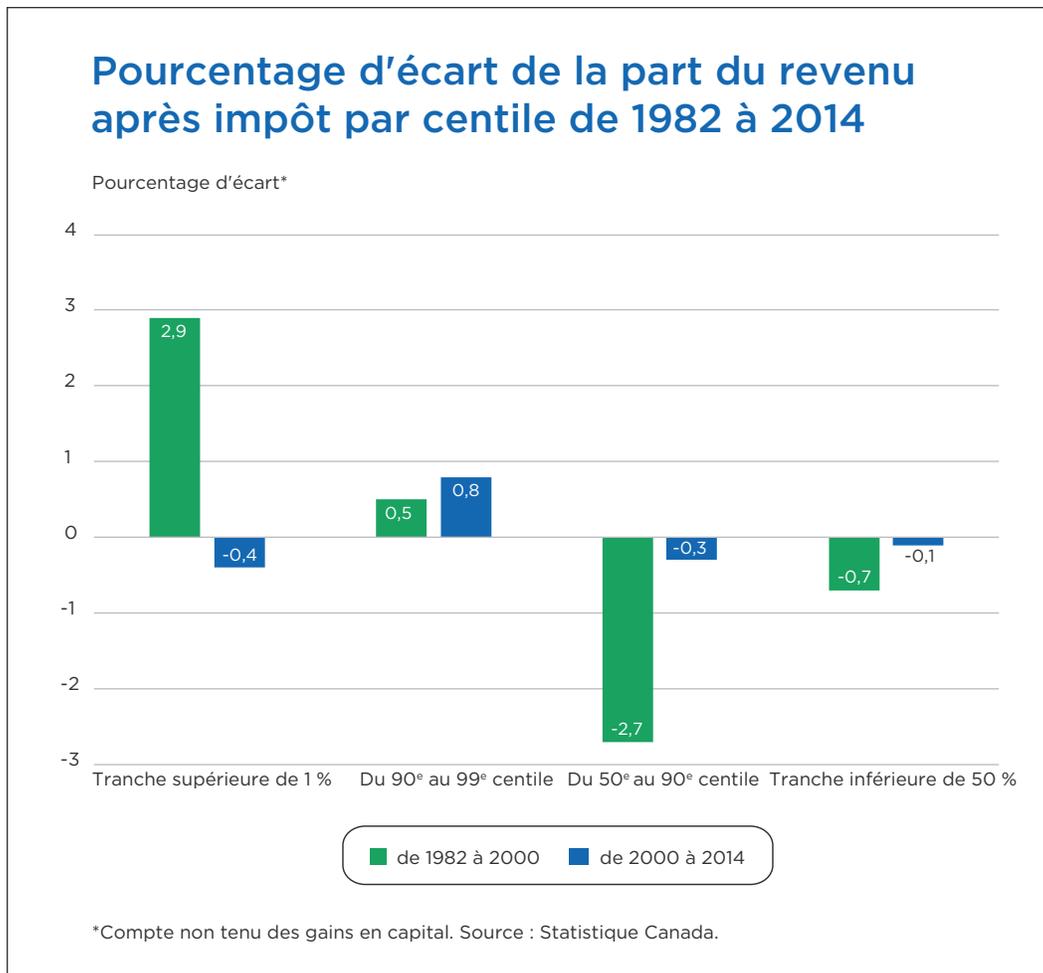
## Le coefficient de Gini ne dit pas tout

La stabilité relative du coefficient de Gini au Canada depuis l'an 2000 va peut-être à l'encontre des échos voulant que les inégalités se soient aggravées récemment, et de l'attention plus grande portée à cette question par le public. Mais le coefficient de Gini a ses limites. Bien qu'il s'avère utile pour effectuer des comparaisons entre les pays et étudier l'évolution des inégalités au cours du temps, le coefficient de Gini ne donne qu'une vue d'ensemble et est connu pour ne pas en dire long sur d'importantes informations sous-jacentes.

En particulier, le coefficient de Gini ne renseigne guère sur l'augmentation de la part du revenu qui revient à la tranche de 1 % de la population dont la rémunération est la plus élevée. Or, bien que les profils des parts du revenu de la tranche supérieure de 1 % soient relativement similaires à leurs coefficients de Gini respectifs — augmentations au cours des années 1980 et 1990, sans changement depuis environ l'an 2000 —, les parts elles-mêmes sont beaucoup plus grosses en 2014 qu'en 1976.



De plus, les coefficients de Gini ne permettent pas de voir aux dépens de qui se font les gains de la tranche supérieure de 1 %. On notera que ces gains proviennent peu des Canadiens se situant dans la moitié inférieure de la répartition des revenus – leur part de revenu après impôt n’a reculé que légèrement entre 1982 et 2014. L’augmentation des parts du revenu tant de la tranche supérieure de 1 % que de la tranche supérieure de 10 % se fait donc principalement aux dépens des 40 % des Canadiens qui se trouvent dans les parties médianes et médianes supérieures de la répartition des revenus.



Deux raisons expliquent cette évolution.

Sur le plan de la structure, le facteur mentionné le plus souvent pour expliquer les augmentations à long terme des inégalités est que les avancées technologiques dans certains domaines de compétences ont mené à la polarisation du marché du travail. Les progrès technologiques réalisés au cours des années 1980 et 1990 ont beaucoup permis d'automatiser de nombreuses professions moyennement qualifiées à revenu moyen, ce qui a entraîné peu de croissance, voire de la décroissance, dans certains secteurs, comme l'industrie manufacturière traditionnelle. La technologie n'a pas eu autant pour effet de remplacer les travailleurs situés aux deux extrémités du spectre, c'est-à-dire, d'une part, les professions hautement qualifiées et axées sur l'acquisition de connaissances qui commandent généralement une rémunération plus élevée et, d'autre part, les travailleurs peu qualifiés qui sont habituellement moins bien rémunérés. La croissance de l'emploi s'est donc concentrée dans ces pôles du spectre de la rémunération et des compétences, ce qui a mené à une inégalité accrue au cours des ans.

Ce phénomène a été bien analysé dans les travaux d'Autor, Katz et Kearney (2006) qui portaient sur le marché du travail américain. Les travaux de Green et Sand (2013) ont révélé depuis que le phénomène s'était aussi fait sentir au Canada (bien que dans une moindre mesure qu'aux États-Unis).

Il y a cependant des facteurs transitoires de grande portée qui influent sur l'évolution de l'inégalité des revenus. La période qui a connu les augmentations les plus fortes tant de la part du revenu de la tranche de 1 % que du coefficient de Gini coïncide avec la période qui a suivi la récession des années 1990. On sait que la reprise économique a été alors particulièrement faible, et que la croissance anémique de l'emploi a mené de nombreux économistes à qualifier cette période de « reprise économique sans emploi ». En période de récession, les inégalités tendent à s'accroître. Le chômage se concentre dans les secteurs plus vulnérables et frappe habituellement les travailleurs peu et moyennement qualifiés, tandis que les emplois hautement qualifiés à rémunération élevée sont moins touchés. La lenteur de la croissance de l'emploi pendant la reprise n'a fait qu'exacerber ces disparités économiques.

La période du milieu des années 1990 a aussi été caractérisée par des restrictions budgétaires adoptées afin d'éponger les déficits structurels persistants du gouvernement fédéral. Les transferts gouvernementaux exprimés en proportion du revenu des ménages ont chuté de façon considérable durant cette période, ce qui a probablement contribué au fléchissement du revenu après impôt de larges pans de la population canadienne montré par le par le graphique à la page 5. Ce n'est qu'après l'an 2000 que nous constatons une croissance à large assise de l'ensemble des revenus, ce qui a finalement aplani le coefficient de Gini après la période tumultueuse des années 1990.

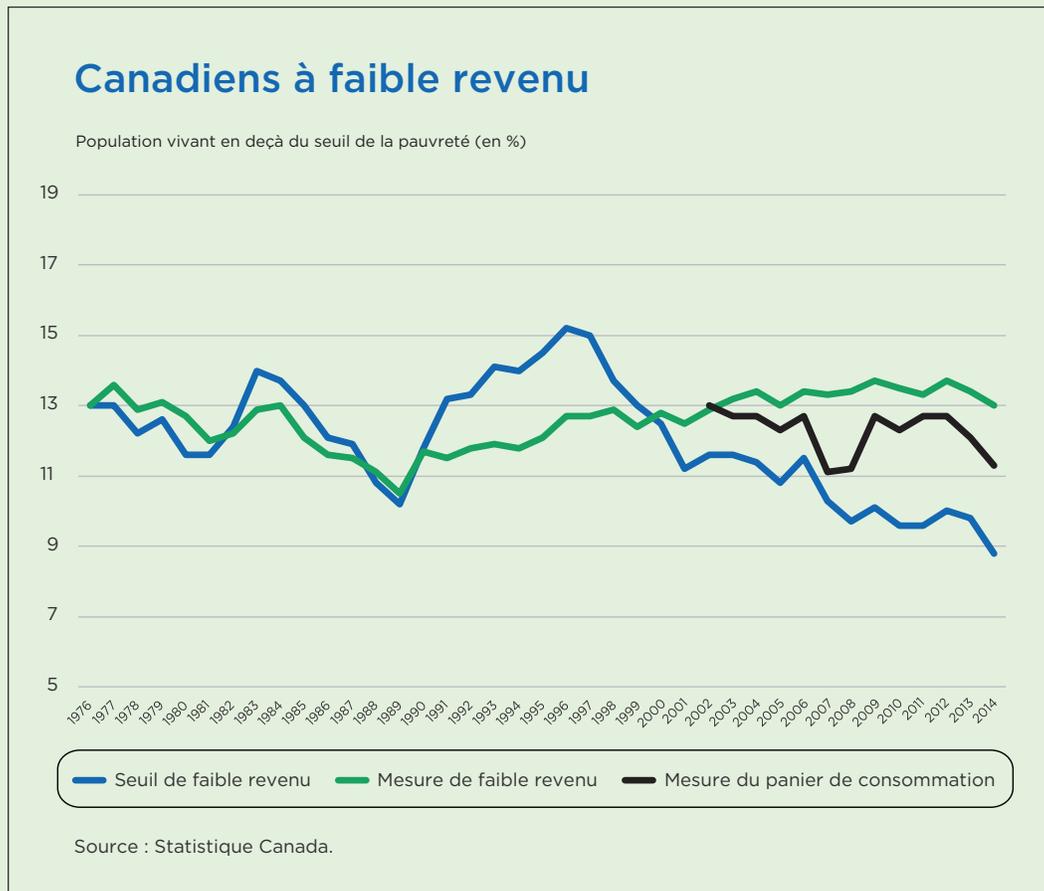
## Canadiens à faible revenu et vivant dans la pauvreté

La proportion persistante des Canadiens à faible revenu est l'un des éléments du grand débat sur l'inégalité des revenus. Le Canada n'a pas de définition officielle du seuil de la pauvreté. Il a plutôt recours à trois mesures différentes qui établissent les seuils du coût des nécessités de subsistance des familles.

Les seuils de faible revenu (SFR) représentent les niveaux de revenu auquel une famille consacre au moins 20 % de plus que la famille moyenne à la nourriture, à l'habillement et au logement. La mesure de faible revenu (MFR) est simplement 50 % de la médiane du revenu des ménages canadiens, ajustée en fonction de

la taille du ménage. La mesure du panier de consommation (MPC) est la mesure la plus récente. Cette mesure plus subjective est une estimation du coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Les SFR établissent des distinctions entre les villes de tailles différentes, tandis que les MPC sont estimées pour des villes précises afin de tenir compte des différences du coût de la vie.

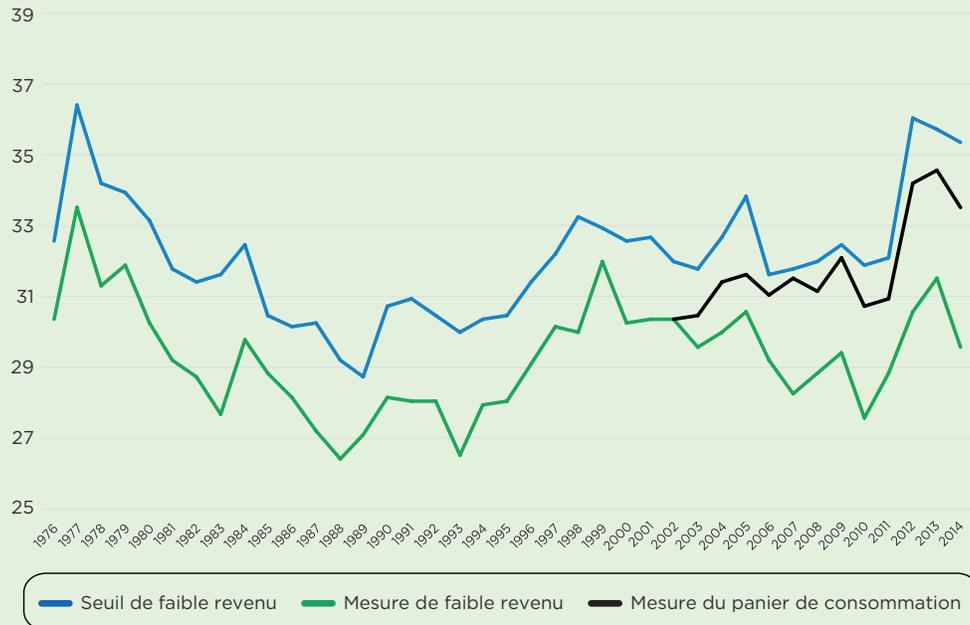
Les données révèlent une certaine divergence récente entre les trois mesures en ce qui concerne la partie de la population vivant en deçà de chacun des seuils. La part des Canadiens vivant en deçà du SFR connaît une amélioration constante depuis 1996 et a récemment chuté au plus bas niveau jamais enregistré. Dans un même temps, la proportion de Canadiens vivant en deçà de la MFR est en progression constante depuis le début des années 1990. Toutefois, ces deux mesures sont relatives et varient selon l'évolution du revenu familial moyen et du revenu familial médian respectivement. Par ailleurs, la MPC est demeurée stable au cours des 10 dernières années.



Statistique Canada fournit aussi des données sur l'écart moyen pour chaque individu ou famille à faible revenu par rapport au seuil de pauvreté et, à cet égard, il y a eu peu d'améliorations. L'écart moyen pour chacune des trois mesures persiste obstinément. Les données laissent supposer qu'il existe une minorité importante de Canadiens qui demeurent coincés dans un état quasi permanent de faiblesse de revenu et que les politiques mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté ont encore de lourds défis à relever pour rehausser les ressources des personnes les plus vulnérables du Canada.

## Écart du revenu des Canadiens à faible revenu

Écart du revenu des individus/familles par rapport au seuil de la pauvreté (en %)



Source : Statistique Canada.

## Qu'est-ce qui se passe dans les villes? Les plus grandes villes connaissent les augmentations les plus importantes des inégalités

Afin de comprendre les effets de ces tendances nationales en matière d'inégalité sur les plus grandes villes du pays, nous utilisons l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) de Statistique Canada pour construire les coefficients de Gini de chacune des régions métropolitaines de recensement (RMR) disponibles<sup>2</sup>.

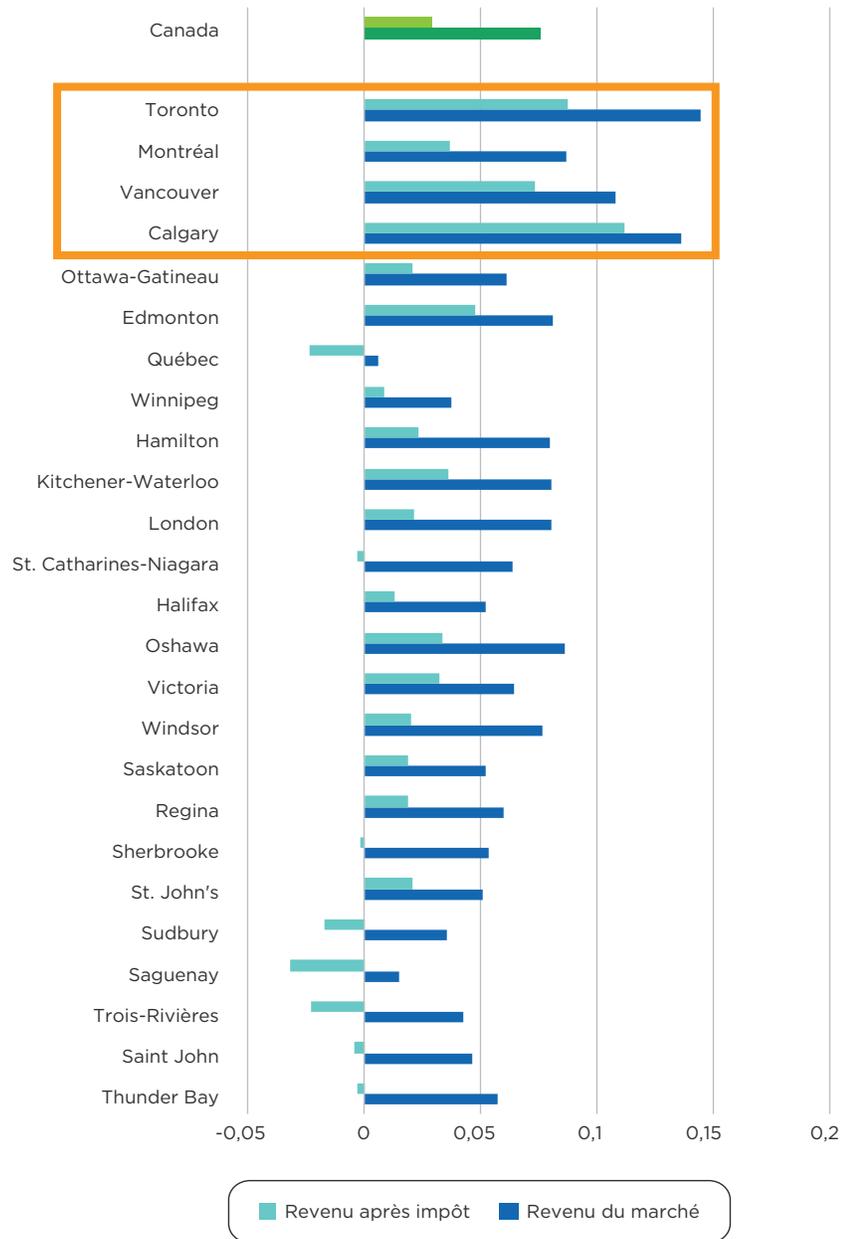
Les résultats montrent bien que les augmentations les plus importantes de l'inégalité des revenus sont enregistrées dans les villes les plus peuplées du Canada. Cette conclusion ne surprendra probablement personne. C'est l'ampleur de ces augmentations par rapport à la moyenne nationale qui est intéressante.

Le graphique à la page 12 montre la variation des coefficients de Gini du revenu du marché et du revenu après impôt de 1982 à 2014 pour toutes les RMR disponibles, classées par taille de population. Ce sont les quatre plus grandes villes, encadrées en orange, qui ressortent clairement. Vancouver, Montréal, Toronto et Calgary affichent toutes des augmentations du coefficient de Gini du revenu du marché qui sont considérablement plus élevées que la moyenne nationale, les deux dernières villes présentant des hausses de près du double. Les résultats sont encore pires pour le revenu après impôt. À Calgary, le coefficient de Gini est presque **4 fois plus élevé** que la moyenne nationale. Vancouver et Toronto suivent de près, avec des hausses qui sont 2,5 et 3 fois plus élevées respectivement.

2 L'ECR divise la population canadienne en grandes tranches de revenus qui sont généralement assez précises pour établir des approximations des coefficients de Gini. Toutefois, les calculs présentés ci-dessous sont relativement grossiers en raison de l'absence de classement complet des Canadiens par revenu, et souffrent donc de certaines limitations. D'abord, les chiffres présentés ne sont pas corrigés en fonction de la taille du ménage, ce qui veut dire qu'on ne pourrait pas comparer les coefficients de Gini avec ceux du graphique à la page 4. De plus, les coefficients de Gini ne sont pas facilement comparables sur l'ensemble des superficies – les coefficients de Gini calculés pour de petites superficies ne peuvent pas être comparés avec précision à ceux de superficies plus importantes en valeur absolue (par exemple, un coefficient de Gini provincial pondéré en fonction de la population serait légèrement différent du coefficient de Gini national). Par conséquent, nous nous concentrons sur la variation des coefficients de Gini au cours du temps et entre les RMR.

## Coefficients de Gini par régions métropolitaines de recensement

Variation du coefficient de Gini\*, de 1982 à 2014



\*Non ajusté en fonction de la taille du ménage, compte non tenu des gains en capital.  
 Source : Statistique Canada; calculs : CPA Canada.

Ces résultats sont particulièrement inquiétants si l'on tient compte du fait que la population du Canada est fortement concentrée dans ces mêmes villes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, deux Canadiens sur cinq habitent l'une de ces villes – la moyenne nationale devrait refléter leur réalité. Si l'écart est si grand, dans quelle mesure l'inégalité nationale des revenus n'est-elle pas simplement l'inégalité entre les villes?

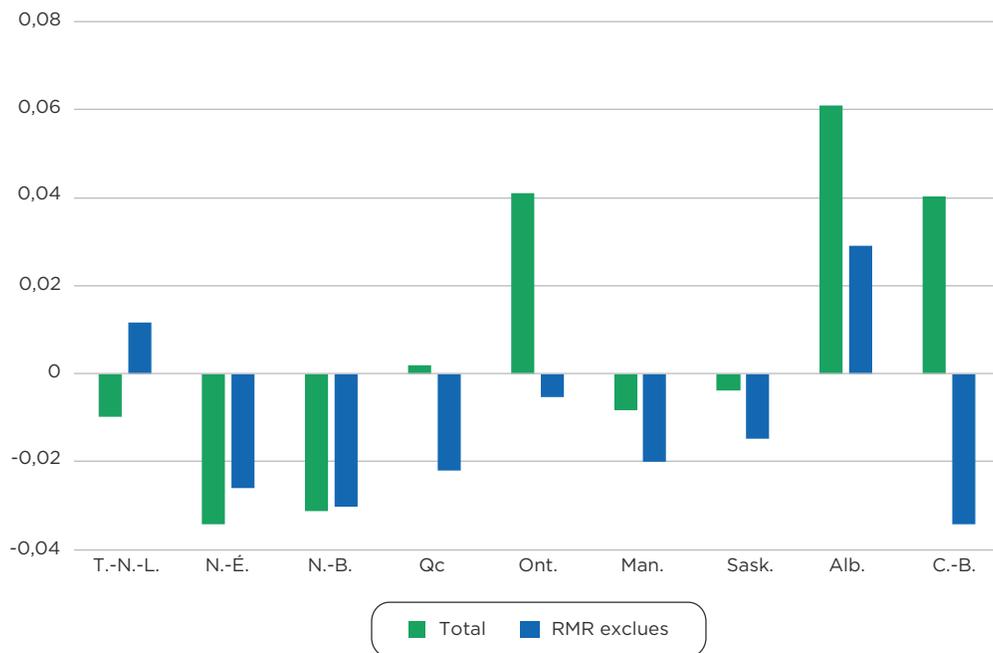
Pour répondre à cette question, nous reconstruisons les coefficients de Gini provinciaux et nationaux en excluant les RMR les plus peuplées de chaque province<sup>3</sup>. Pour le revenu après impôt, les résultats sont frappants. Le graphique à la page 14 montre qu'à l'extérieur du Canada atlantique, chaque province est nettement plus égale une fois exclues les plus grandes RMR. En fait, l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique passent toutes d'une hausse des inégalités de 1982 à 2014 à une baisse décisive. Le changement en Colombie-Britannique est particulièrement digne de mention parce que cette province passe de la troisième augmentation en importance à la baisse la plus importante.

En ce qui concerne le revenu du marché, les trois provinces les plus peuplées, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec, voient toutes des réductions très marquées de l'augmentation des inégalités au cours des ans. Presque toute l'augmentation en Colombie-Britannique et au Québec depuis 1982 disparaît, tandis que la hausse en Ontario est réduite environ de moitié. En Alberta, la baisse est moindre, reflétant probablement le fait qu'en plus des deux agglomérations qui ont été exclues (Calgary et Edmonton), de nombreuses villes ont bénéficié du développement économique du secteur de l'énergie, ce qui a entraîné des pressions plus larges sur les inégalités à l'échelle de la province. Dans les provinces moins peuplées, l'effet de l'exclusion des villes est soit négligeable, soit contraire à ce à quoi l'on pourrait effectivement s'attendre dans les cas de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse.

3 Les RMR exclues se limitent aux plus grandes villes de chaque province pour lesquelles des données sont disponibles. Pour l'Ontario et le Québec, les exclusions se limitent aux villes dont la population est supérieure à 500 000 habitants pour que les villes de petite et moyenne tailles se démarquent des grandes villes qui doivent relever un ensemble différent de défis économiques. Voici les villes exclues : St. John's, Halifax, Saint John, Montréal, Québec, Hamilton, Kitchener-Waterloo, Ottawa-Gatineau, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria. L'Île-du-Prince-Édouard est exclue dans son ensemble, car aucune donnée sur Charlottetown n'est disponible.

## Inégalité du revenu après impôt – Régions métropolitaines de recensement (RMR) comprises et exclues

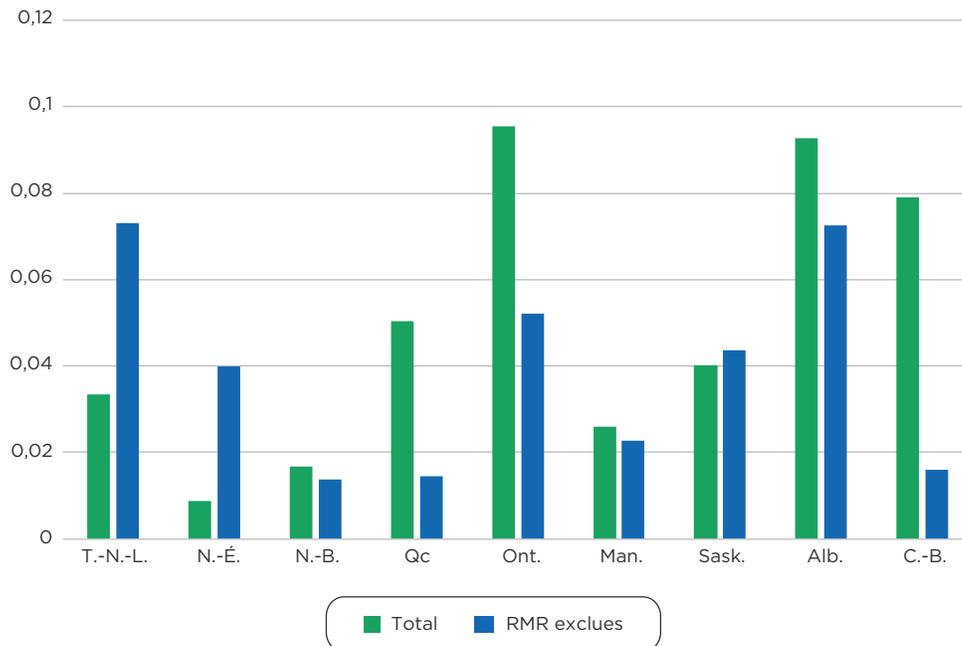
Variation du coefficient de Gini\*, de 1982 à 2014



\*Non ajusté en fonction de la taille du ménage, compte non tenu des gains en capital.  
Source : Statistique Canada; calculs : CPA Canada.

## Inégalité du revenu du marché – Régions métropolitaines de recensement (RMR) comprises et exclues

Variation du coefficient de Gini\*, de 1982 à 2014

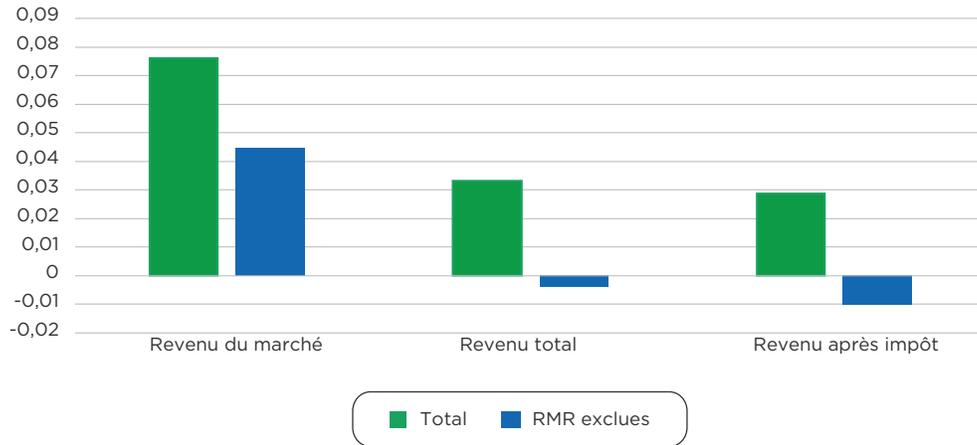


\*Non ajusté en fonction de la taille du ménage, compte non tenu des gains en capital. Source : Statistique Canada; calculs : CPA Canada.

Les résultats à l'échelle nationale sont également frappants. Une fois les RMR exclues, l'augmentation de l'inégalité du revenu du marché est réduite environ de moitié, tandis que pour le revenu total et le revenu après impôt, les inégalités s'atténuent légèrement. On ne sera pas surpris que ces résultats soient reflétés dans l'évolution de la part du revenu de la tranche supérieure de 1 % : les quatre mêmes villes sont les seules à enregistrer des augmentations considérablement supérieures à la moyenne nationale. L'exclusion de ces villes fait presque disparaître l'augmentation du revenu après impôt de cette tranche. Cela ne nie pas la possibilité de pressions accrues en matière d'inégalité entre les plus petites agglomérations et les plus grosses, mais cela signifie simplement que, où que vous habitez, l'inégalité du revenu après impôt n'est pas plus grave aujourd'hui qu'elle ne l'était au début des années 1980, *sauf si vous habitez en ville*.

## Inégalité du revenu au Canada - RMR les plus importantes exclues

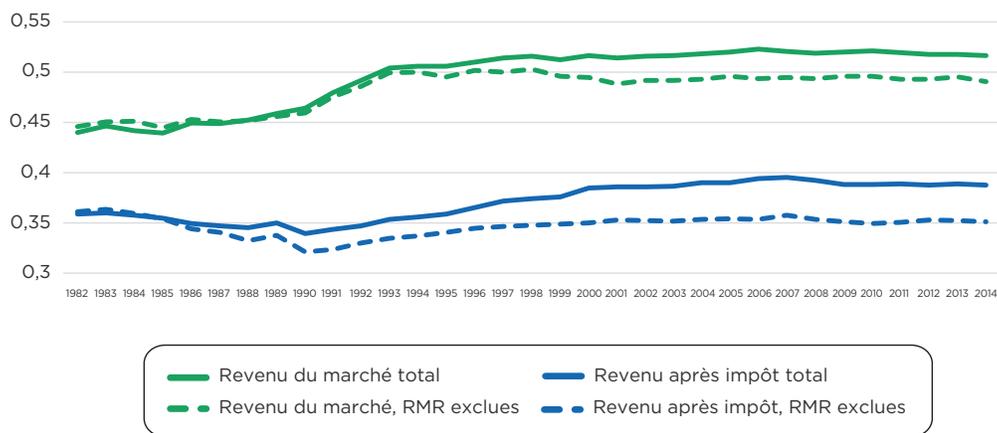
Variation du coefficient de Gini\*, de 1982 à 2014



Villes exclues : St. John's, Halifax, Saint John, Montréal, Québec, Hamilton, Kitchener-Waterloo, Ottawa-Gatineau, Toronto, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Vancouver et Victoria.  
 \*Non ajusté en fonction de la taille du ménage, compte non tenu des gains en capital. Source : Statistique Canada; calculs : CPA Canada.

## Inégalité du revenu au Canada - RMR les plus importantes exclues

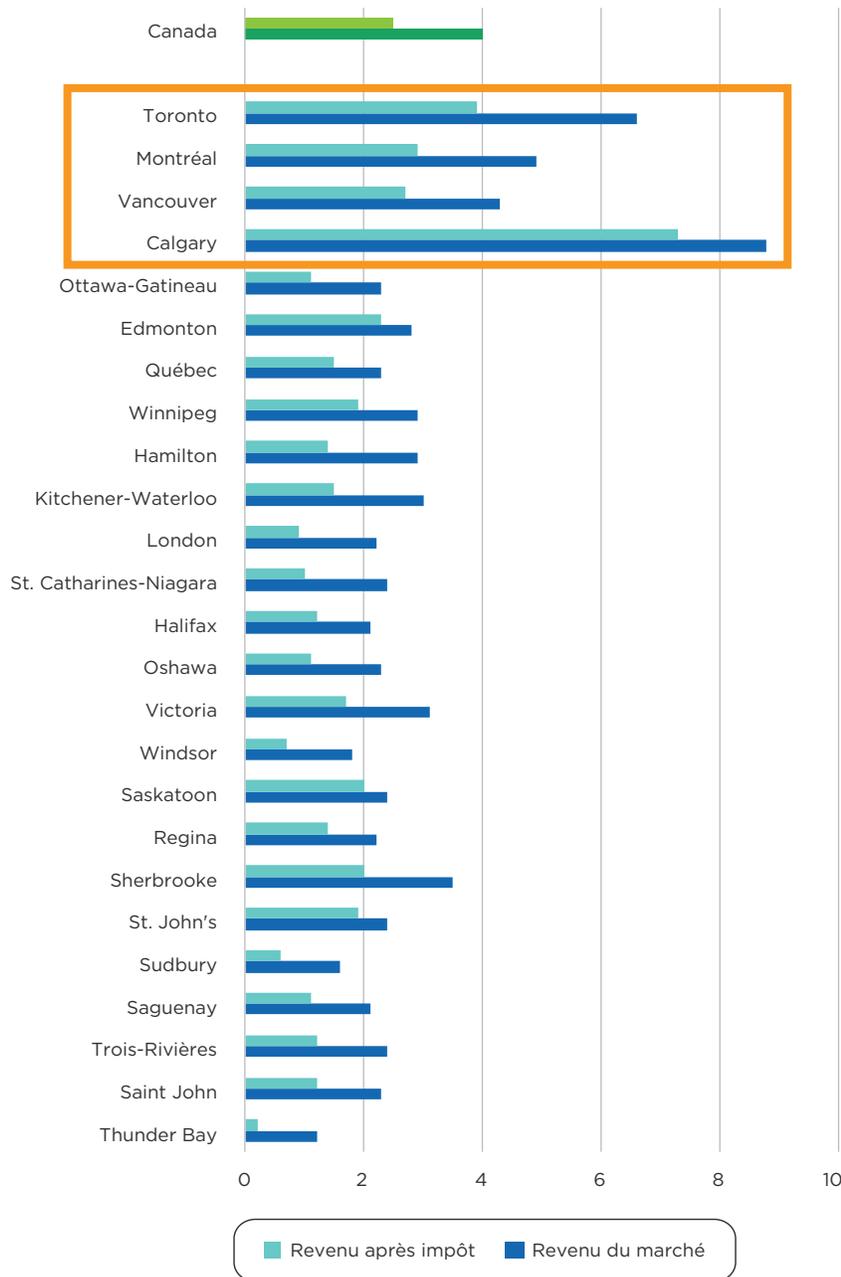
Coefficient de Gini\*



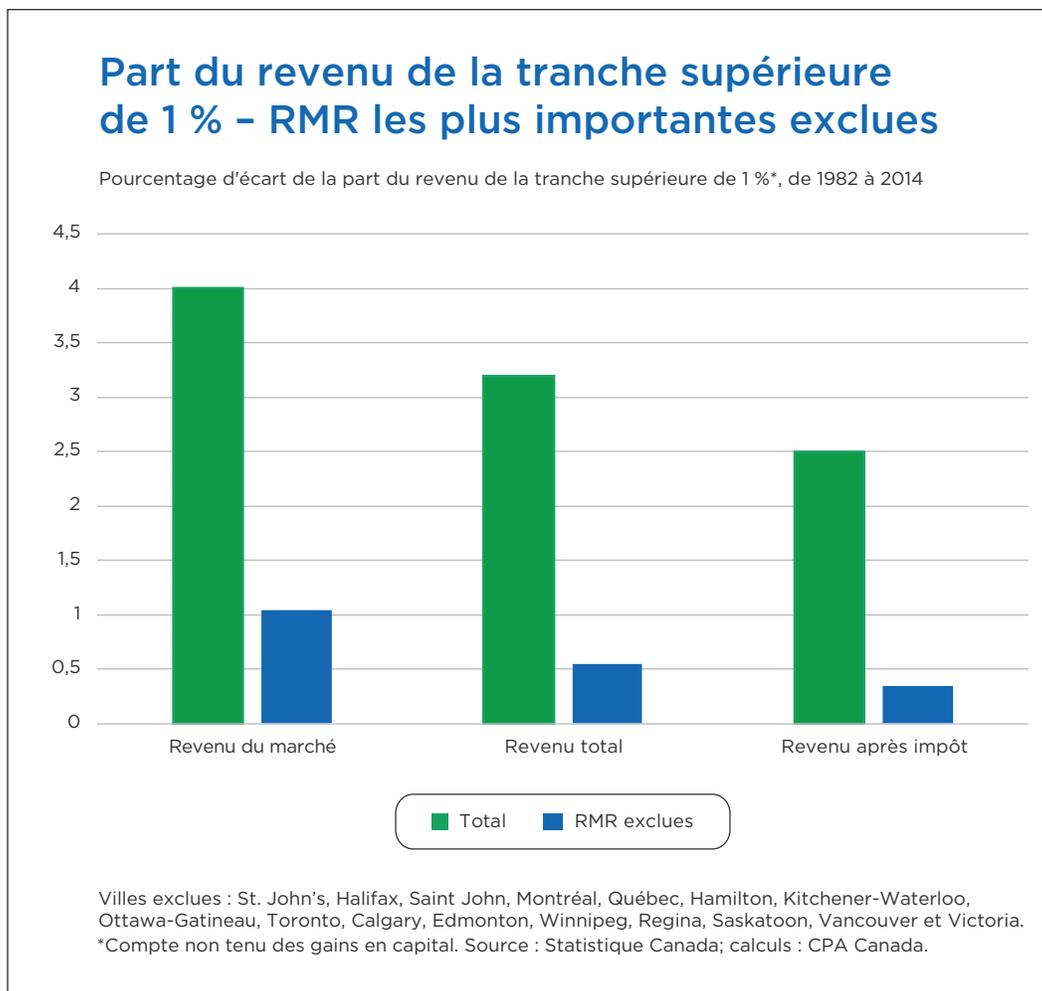
Villes exclues : St. John's, Halifax, Saint John, Montréal, Québec, Hamilton, Kitchener-Waterloo, Ottawa-Gatineau, Toronto, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Vancouver et Victoria.  
 \*Non ajusté en fonction de la taille du ménage, compte non tenu des gains en capital. Source : Statistique Canada; calculs : CPA Canada.

## Part du revenu de la tranche supérieure de 1 % par régions métropolitaines de recensement

Pourcentage d'écart de la part du revenu\*, de 1982 à 2014



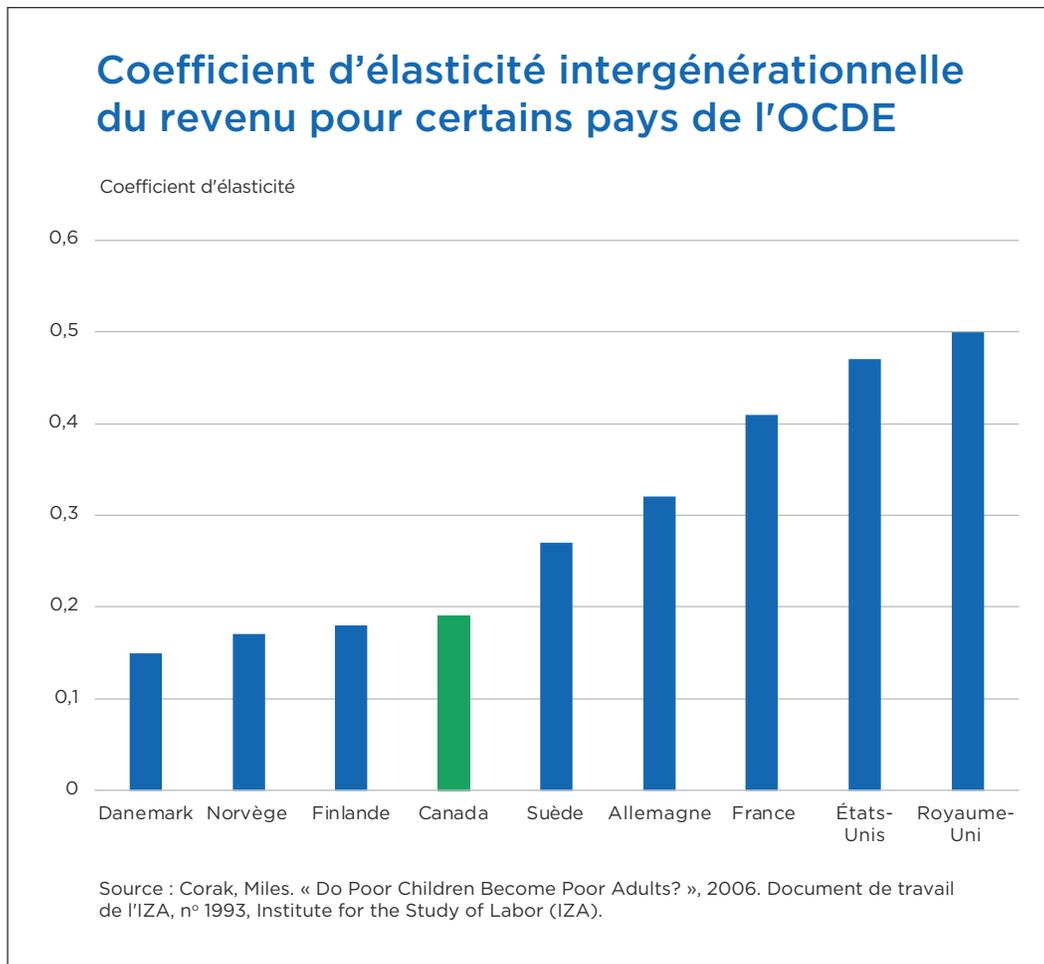
\*Non ajusté en fonction de la taille du ménage, compte non tenu des gains en capital. Source : Statistique Canada; calculs : CPA Canada.



## La richesse et la mobilité sont aussi importantes

Il importe de se rappeler que l'inégalité des revenus ne constitue qu'une seule partie d'une problématique aux diverses facettes. Il se peut qu'un niveau raisonnable d'inégalité soit toujours nécessaire pour inciter les Canadiens au travail, à l'épargne et à l'investissement. Il y a lieu de s'inquiéter lorsque l'inégalité est si grave qu'elle devient un obstacle pour les personnes désireuses d'améliorer leur sort. Heureusement, le Canada fait bonne figure à cet égard.

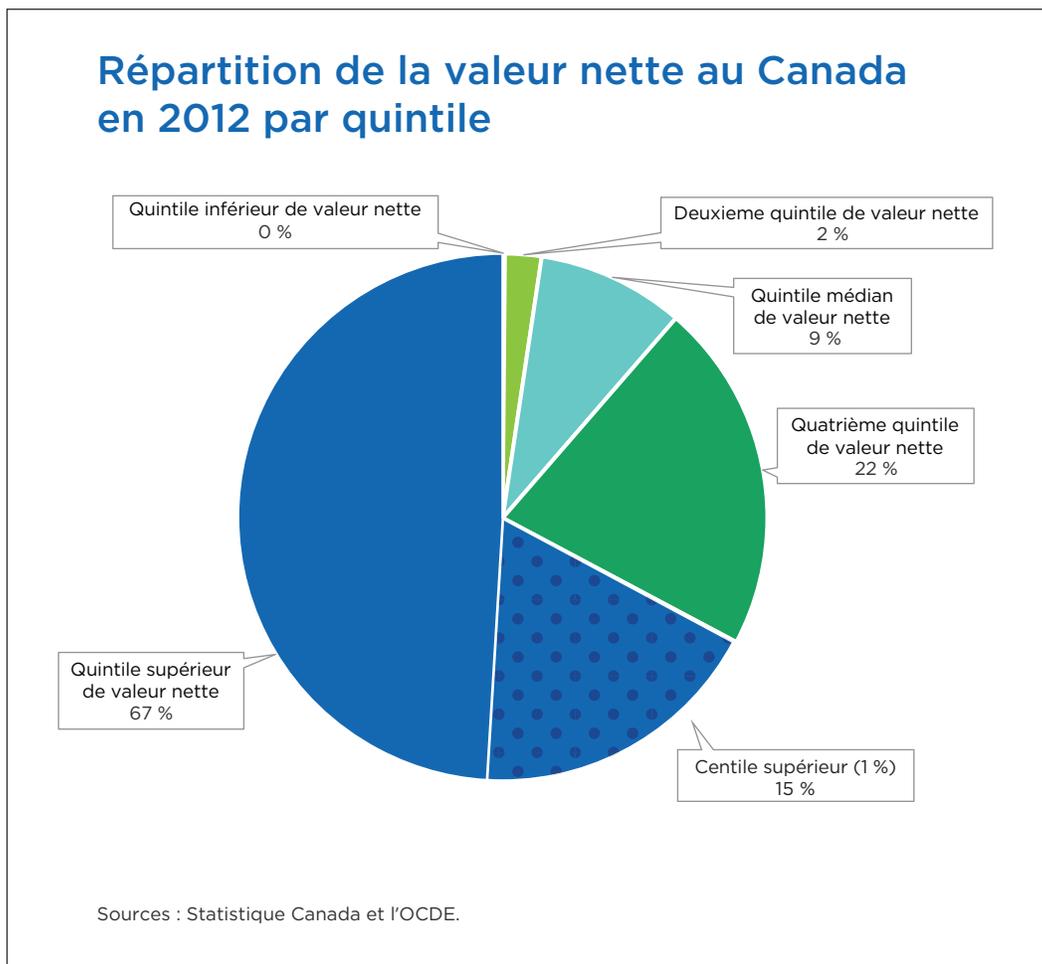
Le coefficient d'élasticité intergénérationnelle du revenu (EIR) est le principal outil permettant de mesurer la mobilité dans l'échelle du revenu. L'EIR d'un pays précise dans quelle mesure l'écart entre le revenu d'un parent par rapport à la moyenne est transmis à ses enfants – un coefficient d'EIR élevé laisse supposer que la mobilité est faible parce que l'écart de revenu avec lequel doit composer une génération se transmet à la suivante. Selon de nombreuses études, l'EIR du Canada est relativement faible par rapport à celle d'autres pays avancés. Des études menées récemment à l'aide d'une base de données plus complète,



comme celle réalisée par Chen, Ostrovsky et Piraino (2016), laissent supposer que les estimations antérieures sous-évaluaient probablement l'EIR du Canada de près de 50 %. Ceci ne fait pas changer la position relativement élevée du Canada dans le classement; il n'est devancé que par les pays nordiques, et ce, que par une faible marge.

Reste cependant la question incontournable de l'inégalité de la richesse qui peut être vue comme plus importante que l'inégalité et la mobilité au niveau des revenus. Selon *l'Enquête sur la sécurité financière* de Statistique Canada, en 2012, les 20 % les plus riches des ménages canadiens détenaient plus des deux tiers de la valeur nette du pays. D'après des données récentes de l'OCDE, la tranche supérieure de 1 % détiendrait plus de 15 % de l'ensemble de cette richesse. La forte concentration de la richesse est sans doute la manifestation la plus frappante des inégalités, car le fait d'occuper une position supérieure dans le classement de la valeur nette se traduit habituellement par une consommation accrue de biens de luxe et un taux supérieur de propriété de

biens matériels, comme l'immobilier. Les différences de niveaux de vie sont beaucoup plus visibles lorsqu'on s'arrête aux différences de richesse plutôt qu'aux différences de revenu.



## Besoin de plus de précision dans le débat sur l'inégalité

Les résultats de la présente étude montrent que l'augmentation de l'inégalité des revenus à laquelle nous assistons se concentre fortement dans les villes les plus peuplées du Canada. Cela est clair. Toutefois, il ne faudrait pas penser que ces résultats signifient que les agglomérations moins peuplées échappent aux pressions liées aux inégalités, ou qu'une urbanisation accrue est indésirable, ou encore que les villes sont, de par leur nature, des lieux où il ne fait pas bon vivre. Bien au contraire. Les agglomérations urbaines sont des moteurs dynamiques et novateurs de la croissance économique. En outre, le succès de nos villes dépend

complètement de la diversité des gens qui choisissent d'y vivre, qui vont des entrepreneurs jusqu'aux artistes, et qui appartiennent à des tranches d'âges, à des groupes ethniques et à des milieux variés.

Ce que la présente étude laisse supposer, c'est que l'inégalité croissante est souvent un sous-produit de ce succès.

Malheureusement, les Administrations municipales ne contrôlent aucun des leviers nécessaires pour faire face à cette situation. Les grandes villes sont donc mal outillées pour régler un problème qui est en croissance chez elles, et ce, de façon disproportionnée.

Il incombe aux Administrations provinciales et fédérale de reconnaître cette réalité et d'agir en conséquence. Ceci ne vient pas minorer les défis que doivent relever nos villes de petite et moyenne tailles ou nos régions rurales. En fait, l'impact du changement technologique sur les compétences et la polarisation du marché du travail touche les régions à faible densité de population de façon disproportionnée. Toutefois, si nous savons où se trouvent les sources de tension grandissantes dans le dossier de l'inégalité, cela permet d'utiliser avec plus de précision les leviers dont nous disposons, qu'il s'agisse de politique fiscale, du financement du logement abordable ou des stratégies de réduction de la pauvreté.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez  
communiquer avec Francis Fong, au 416.204.3235  
ou à [ffong@cpacanada.ca](mailto:ffong@cpacanada.ca).



**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
CANADA

277, RUE WELLINGTON OUEST  
TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2  
TÉL. 416.977.3222 TÉLÉC. 416.977.8585  
[WWW.CPACANADA.CA](http://WWW.CPACANADA.CA)